



Assises

Etats généraux pour la paix

J-C.Vessiller

La réunion des Etats généraux pour la paix au Vietnam constitue un grand succès : ces 3.000 délégués venus de tous les départements ont prouvé qu'il était possible de franchir un nouveau pas dans la riposte nécessaire pour combattre l'agression américaine. Comme dans les Etats généraux locaux où la discussion avait été réelle et parfois vive, tous les courants solidaires de la lutte du peuple vietnamien étaient présents ; le Mouvement de la Paix, le Comité Vietnam National, le Mouvement du Milliard pour le Vietnam, le P.S.U., le Parti Communiste français et la C.G.T. étant notamment représentés.

Le premier après-midi avait permis d'entendre les rapports introduisant les débats sur l'origine de la guerre, la situation au Vietnam et la manière dont la guerre pouvait se finir. De ce fait ce furent les interventions du délégué du F.N.L. et de M. Van Sung, premier secrétaire de la délégation générale de la R.D.V. à Paris qui constituèrent la partie politique la plus importante : leurs interventions explicitèrent sans ambiguïté la position politique vietnamienne, commençant par rappeler « qu'avant de parler de paix, il faut parler de la réalité de la guerre ». Le délégué du F.N.L. conclut son message par un salut aux initiatives concrètes engagées en France « depuis le Million de bol de riz jusqu'au Milliard de francs pour le Vietnam », au Mouvement de la Paix et aux divers comités de solidarité avec le Vietnam, puis par un vibrant appel à l'action pour le soutien politique au Vietnam sur la base des déclarations en quatre points de la R.D.V. et en cinq points du F.N.L.. expression concentrée des accords de Genève.

Les débats des commissions montrèrent l'ampleur et la réalité du débat politique. Certains membres du Mouvement de la Paix n'avaient pas hésité à faire des concessions importantes, lors des débats locaux, aux partisans d'un compromis au Vietnam : ainsi les délégués de Champigny avaient-ils accepté de voter un texte mentionnant la « responsabilité déterminante du gouvernement américain dans la guerre du Vietnam » comme si d'autres responsabilités secondaires étaient à rechercher, ceux du XI^e citaient le F.N.L. comme « interlocuteur essentiel » ouvrant ainsi la porte à d'autres interlocuteurs.

Par contre, maints délégués exposèrent comment le soutien politique complet aux Vietnamiens, et l'affirmation du caractère impérialiste d'une agression qui concerne la liberté de tous les peuples devaient être les thèmes de l'action pour le Vietnam. Les rapports de Jean Chesneaux, du Matarasso et Jacques Chatagner exposèrent très objectivement la nature des débats, et firent constamment référence aux positions des Vietnamiens comme base politique à développer en France.

Jacques Chatagner qui rapportait au nom de la commission : « Comment la guerre peut-elle finir ? » exposa d'abord quels étaient les points d'accords unanimes : le soutien aux déclarations politiques des Vietnamiens en quatre et cinq points, la distinction entre une paix juste qui garantisse les droits du Vietnam à l'unification et à l'indépendance et une paix de capitulation, la volonté de développer encore davantage parmi de plus larges masses le soutien à la juste cause du peuple vietnamien. Il indiqua ensuite l'exis-

tence d'un débat réel qui n'était pas le résultat d'une concurrence entre diverses organisations, mais l'expression de contradiction entre la clarification nécessaire et l'efficacité de l'action.

Il expliquait ainsi les nuances existant quant à l'explicitation des accords de Genève, au rôle du F.N.L. et au caractère impérialiste de l'agression.

De tels rapports appelaient nécessairement un texte politique plus clair qui n'aurait pas employé une longue phrase pour préciser le rôle du F.N.L. seul représentant du peuple vietnamien et qui aurait fait référence explicite aux positions des Vietnamiens, seuls habilités à décider des conditions de la paix. De fait, le texte politique rapporté par le secrétaire général du Mouvement de la Paix constitue une clarification importante par rapport aux propositions avancées lors de certains débats locaux, et même, par rapport au texte initial soumis à la commission des résolutions qui ne faisaient pas, par exemple, mention explicite de l'unité du Vietnam à quelques réserves près.

Ce texte constitue une base acceptable lors de l'étape actuelle, et il dépend de notre effort que soit adopté lors de prochaines réunions, des textes politiques plus précis.

Surtout, de tels rapports appelaient des propositions d'action d'une ampleur plus large à la mesure de l'importance de l'enjeu constitué par la guerre du Vietnam et auraient dû impliquer une coordination effective des forces rassemblées lors de ces États généraux.

Réunir trois mille délégués à Paris, avoir préparé cette réunion par des centaines de débats locaux, être parvenu à un certain accord politique entre les forces décidées à lutter pour soutenir les Vietnamiens, pour décider de trois journées d'action dans les semaines à venir sans préciser davantage les perspectives et les modalités de la coor-

dination nécessaire : ces conclusions apparaissent insuffisantes à maints délégués qui entendaient poursuivre ensemble l'action engagée.

L'abstention sur les positions d'action des membres du Comité Vietnam National, de la plupart des animateurs du Mouvement du Milliard pour le Vietnam et de nombreux militants du P.S.U. est ainsi justifiée par l'absence de perspectives d'action offerte au « large front ami » souhaité.

Il importe maintenant, quels que soient les obstacles posés par certains, de poursuivre et développer l'action pour isoler l'impérialisme américain et apporter un soutien politique au peuple vietnamien sur la base des déclarations politiques de la R.D.V. et du F.N.L., et œuvrer pour une coordination effective de tous les opposants à l'agression américaine.

Ce ne seront pas des obstacles de procédure qui empêcheront ces réserves de s'exprimer, et il faut condamner le fait que notamment Laurent Schwartz n'ait pu exprimer les réserves qui étaient les siennes. L'unité exige la possibilité d'expression politique de tous ceux qui y participent. Croit-on ainsi se donner les moyens d'influencer toutes les couches à conquérir dans la lutte pour le Vietnam ?

Les États généraux pour la paix au Vietnam n'en constituent pas moins une étape importante, dont les résultats sont positifs ; les militants du P.S.U. agiront pour donner une ampleur considérable aux manifestations du mois de juin et consolider le large front uni de tous ceux qui sont solidaires du peuple vietnamien dans sa lutte pour la paix et l'indépendance de son unité. □